

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**

PUBLIE LE

- 9 OCT. 2006

SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2006 À 21 HEURES

L'An Deux Mille Six, le 26 Septembre

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 26 Septembre 2006 à 21 Heures, en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Monsieur Marcel COULIOU

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Christine DEVOISINS (Pouvoir de Madame Geneviève PARMENTIER), Michel FOURNIALS, Pierre FERRIÈRES (Pouvoir de Monsieur Louis BARRET), Pierre-Yves LAMBOLEZ (Pouvoir de Monsieur Christian BONZI), Jean SICARD, Pierre COSTES (Pouvoir de Monsieur Michel FRANQUES), Guy BORIES, Jean-Louis MATHIEU, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Félix TORRÈS, Gérard POUJADE, Michel MIENVILLE, Jean-Pierre BOUCLY, Marcel COULIOU, Jacques LASSERRE, Michel MALATERRE-FOURÈS, Maryse BERTRAND, Michel DELPOUX, Serge NEAU, Michel ALBINET,

Membres suppléants votants : Mesdames, Monsieur, Josette BÈS, Josian VAYRE, Eliane CARLES, Doris HUCHEDÉ

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Georges LACOMBE, Nicole CABASSOT, Claude RAMON, Élisabeth LARAUD, Christiane SÉGURA, Jean-Philippe ROQUES

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Louis GOMBAUD, Geneviève PARMENTIER (Pouvoir à Madame Christine DEVOISINS), Laure SUDRE, Olivier BRAULT, Louis BARRET (Pouvoir à Monsieur Pierre FERRIÈRES), Dominique BILLET, Christian BONZI (Pouvoir à Monsieur Pierre-Yves LAMBOLEZ), Michel FRANQUES (Pouvoir à Monsieur Pierre COSTES), Max AMIEL, Thierry GINESTET, Michel ANDRAL (Pouvoir à Madame Doris HUCHEDÉ), Jean-Marie GARCIA, Michel TRÉBOSC, Viviane COMBES (Pouvoir à Madame Eliane CARLES)

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Laurence PUJOL, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Jean CAYRE, Barbara DESVALS-BARBEY, Gisèle DEDIEU, Frédéric ESQUEVIN, Josette BOUIN, Élisabeth BOISARD, Nicole ENGEL, Valérie ROMAIN, Bérengère MAUZY, André BAUP, Bruno CRUSEL, Pierre GUIRAUD, Gérard FABRE, Jacques HUC, Christian MALGOUYRES, Henri JALBAUD-PUECH, Patrick TRANIER, Jean-Claude RAFFANEL, Patrice MANGIONE, Gérard SOULOMIAC, Anne-Marie ROSÉ, Joëlle FRANQUES, Francis MARCHAND, Francis CANOVAS, Pierre CRESPO, Marcel CASSAGNES, Brigitte CARRÈRE-DESFARGES, Jacques ANDRIEU,

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 36

Votants : 34

N° 3 - 95/ 2006 : TRAVAUX DE RACCORDEMENT DE LA COMMUNE DU SÉQUESTRE
AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE D'ALBI

Pilote : Assainissement

Autres services concernés : Direction Générales des Services, Finances

Monsieur Jean-Claude De LAPANOUSE, rapporteur,

PUBLIE LE

- 9 OCT. 2006

Le schéma directeur d'assainissement de commune du Séquestre adopté en 1999 présentait 3 scénarii pour le traitement des effluents de la commune en situation future, compte tenu :

- l'état de surcharge et de vieillissement de la station d'épuration existante,
- du rejet de cette station dans un milieu récepteur classé en zone sensible, nécessitant un traitement poussé de l'azote et du phosphore,
- les prévisions d'urbanisation de la commune, nécessitant une desserte par de réseau d'assainissement collectif
- la proximité géographique avec la commune d'Albi

Par délibération du 8 février 2005 et du 28 juin 2005, le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a décidé d'opter pour le raccordement de la commune du Séquestre au réseau d'assainissement de la ville d'Albi et de missionner un maître d'œuvre chargé de mettre au point le projet détaillé de cette opération et d'en suivre la réalisation.

En septembre 2006, le groupement DDAF du Tarn – DDE du Tarn a été désigné pour réaliser les études de maîtrise d'œuvre de l'opération en question.

Les dossiers d'études préalables puis de projet, remis à la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois en février 2006 et en août 2006, ont conduit au choix du scénario suivant :

Les travaux consisteront en la démolition des ouvrages de la station d'épuration de Le Séquestre, la mise en place d'un collecteur structurant gravitaire de la station du Séquestre jusqu'au site épuratoire de la ZAC de Fonlabour et la construction d'un bassin de stockage-restitution des surcharges hydrauliques à équiper de deux postes de refoulement pour acheminer les effluents sur le réseau du Lycée Agricole de Fonlabour.

Le marché sera décomposé en 3 lots :

	Désignation	Enveloppe prévisionnelle	Type de procédure
<u>Lot 1</u>	Canalisations	357 500,00	Marché négocié
<u>Lot 2</u>	Génie civil : construction bassin tampon 170 m ³ et démolition de la STEP du Séquestre	135 620,00	marché négocié
<u>Lot 3</u>	Equipements électromécaniques	106 720,00	marché négocié

Le montant prévisionnel total est de 599 840 € HT.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

↳ **Opte** pour la réalisation des travaux de réseaux d'assainissement structurants et postes de refoulement permettant l'amenée de l'ensemble des effluents du Séquestre au réseau d'assainissement de la commune d'Albi.

↳ **Approuve le principe** de lancer une consultation des entreprises pour les travaux en 3 lots sur marché négocié sur la base d'une dépense prévisionnelle totale de 599 840 € HT.

↳ **Autorise Monsieur le Président** à signer les marchés avec les entreprises retenues, sur avis de la commission d'appel d'offres réunie à cet effet.

↳ **Autorise Monsieur le Président** à effectuer toutes les démarches administratives inhérentes à ces marchés de travaux, notamment les demandes éventuelles d'autorisation de passage en terrain privé et à lancer toutes les consultations supplémentaires nécessaires (coordination de sécurité, études géotechniques, essais de réception, études complémentaires éventuelles,...).

↳ **Autorise Monsieur le Président** à effectuer les demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Conseil Général du Tarn.

Pour extrait conforme,
Fait le 26 Septembre 2006

Le Président,
Philippe BONNECARRÈRE

